

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. IX, No 5.

Montréal, Mai 1903.

50 cts par an.

PENSÉE DE MAI

Hier, c'était l'hiver et la bise plaintive,
Le vent du nord tordait les arbres dépouillés,
L'hirondelle avait fui, palpitante et craintive,
Vers les horizons bleus, les cieus ensoleillés.

Aujourd'hui, la voilà dans son nid revenue,
L'hirondelle. Elle vient demeurer parmi nous.
Elle a vu le soleil, la blancheur de la nue,
Elle a senti l'air tiède et les rayons plus doux.

Les roses du jardin sont déjà près d'éclore.
Déjà le rossignol a répété son chant.
Dans l'herbe on aperçoit les larmes de l'aurore,
On contemple en rêvant les beautés du couchant.

La colombe a donné des baisers pleins d'ivresse.
Jeune femme au front blanc, dans vos regards voilés,
J'aperçois plus d'amour, je lis plus de tendresse
Et les secrets du cœur tendrement révélés.

Le flot dans un soupir vient mourir sur la grève,
Les sources ont frémi, les bois ont murmuré.
Il est doux, ô mon âme, il est doux comme un rêve
De parler de l'amour le langage doré.

Aimons et jouissons, et lorsque l'hirondelle,
Inquiète et craignant l'approche des autans,
Ayant vu ses petits voler loin de son aile,
Quittera notre hiver pour des cieus plus cléments,

Laissons-là s'envoler vers de nouveaux rivages,
Et ne lui disons pas un éternel adieu.
Elle illustre à nos yeux deux exemples bien sages :—
La constance en l'amour, la confiance en Dieu.

FAUT-IL

S'ASSURER ?

A qui de vous pareille aventure n'est-elle pas arrivée ? Un ami vous mène dans une maison où se donne une petite soirée. L'appartement est joli, assez bien meublé ; tout y respire l'aisance et l'habitude du bien-être.

Est-ce que ces gens-là sont en moyen, demandez-vous, à votre introducteur.

— Dame, ils sont à l'aise le mari gagne un bon salaire.

Six mois après, le même ami vient chez vous, il vous prie d'acheter une carte de raflé ou de souscrire quelque chose. Il s'agit d'une pauvre femme dans la misère avec trois enfants sur les bras. Vous vous informez du nom de la personne.

— Eh ! tu sais bien ; c'est précisément madame***, chez qui nous sommes allés cet hiver. Tu te rappelles comme on s'y est amusé !

Que s'est-il donc passé ? Une chose bien simple : le mari a pris une fluxion de poitrine ; en trois jours il a été emporté. Il n'avait d'autre fortune que sa place, cette place était assez belle et il vivait honnêtement. Mais elle s'est évanouie avec l'homme.

La femme est restée sans revenus. Tout a péri à la fois.

Il faut liquider, liquidation désastreuse ! il n'y a pas un sou à la maison, et que de choses à payer du jour au lendemain : les frais d'enterrement et les petites dettes qui tombent sur la famille éplorée, comme une nuée de corbeaux sur un cadavre ! On vend au plus vite et à perte ; le mobilier ne fait qu'un saut de la maison mortuaire chez le marchand de seconde main ; on convertit tout cet intérieur qui charmaient les yeux, en quelques billets de banque rapidement épuisés. La femme en deuil va se réfugier dans un humble logement avec de jeunes enfants dont l'éducation devient fort problématique.

C'est alors que les parents, s'il y en a, se mettent en campagne. Quelques-uns organisent une souscription. D'autres se chargent des enfants et les mettent à l'asile. La femme est forcée de travailler. Heureux encore quand tout s'arrange de cette façon.

Que de gens diront en haussant les épaules : Cela est fort triste ; mais que voulez-vous ! c'est la vie. Il faut bien mourir un jour.

**

Voyons, en face d'un pareil tableau la raison ne vous dit-elle pas que tout père qui

ne place pas une assurance sur sa tête trahit sa famille et ses devoirs ?

L'homme qui se charge d'une famille doit-il l'exposer à un désastre, alors qu'il existe des sociétés de secours mutuels qui, pour une bagatelle par mois, auraient protégé ces pauvres délaissés ?

**

La société de secours mutuels n'arrête pas la main de la mort. Ce serait trop beau, hélas ! et si beau, qu'il n'y aurait pas besoin de longs discours pour persuader les hommes de la nécessité d'en faire partie. Non, mais elle lui ôte tout pouvoir sur notre fortune, sur ce revenu qui repose sur notre tête. Notre vie est toujours entre les mains de la mort ; mais nous lui avons d'avance arraché et mis en lieu sûr la somme d'espérance que notre famille et nous-même avons placé sur cette vie.

**

Que fait ordinairement un bon père de famille qui passe pour sage ? il économise chaque année sur ses revenus une somme plus ou moins forte, dont il cumule les intérêts. Il songe au jour où il établira ses fils, où il mariera ses filles ; il songe aussi, mais d'une façon moins nette et moins précise, à l'heure du grand départ, à cette heure terrible où il faudra laisser une veuve qui n'aura pas d'autre ressource que ses épargnes.

Il a raison sans doute, et il agit avec une prévoyance louable. Mais il compte sans la mort, qui peut d'un seul coup déconcerter tous les calculs de sa prudence. Lui laissera-t-elle le temps d'assurer, par l'épargne annuelle, la somme qui doit mettre à l'abri du besoin ceux qui lui sont chers ? Bien fou qui s'y fierait.

Il est admis dans une société de secours mutuels et le voilà gardé contre toutes les surprises de la mort. Elle peut venir ; elle lui ravira ce bien estimable de la vie ; elle sera forcée de laisser à la famille, le capital dont cette chère existence semblait le gage. La société paye aussitôt qu'elle a les preuves du décès, aux bénéficiaires du défunt, la somme où il avait estimé lui-même le produit de ses forces. Elle rembourse le capital dont sa vie était garant. On lui donne dans la personne de ses héritiers naturels, ce qu'il eut mis un grand nombre d'années à ramasser par la seule accumulation de l'épargne. Le produit des économies qu'il eût pu faire était une valeur incertaine, aléatoire ; la société de secours mutuels le transforme en une valeur fixe, certaine, et cette transformation est faite ; ce patrimoine, car c'en est un véri-

table, est réalisé dès que la première contribution a été effectuée.

Bien des gens se disent : à quoi bon porter chaque mois le plus pur de mes épargnes, à une société ; bah ! je ne mourrai pas !

— Tu ne mourras pas ? et qu'en sais-tu ?

Souviens-toi du vers de la Fontaine :

Nous devons à la mort, de trois, l'un en dix ans.

Ce mot du poète ne s'éloigne pas trop de la vérité. Consultez une table de mortalité, voyez le tribut que la mort prélève infailliblement sur chaque âge ; vous ne parlerez peut-être plus d'elle avec le même sans-*façon*.

* * *

Enfin, assurez-vous pendant que vous êtes jeunes ; cela vous coûtera moins cher ; assurez-vous maintenant : qui vous dit que vous serez assurable dans un an, dans un mois, demain.

Les Achats à Crédit sont un Mauvais Calcul

La ménagère et l'ouvrier qui s'habituent à acheter à *crédit* font un mauvais calcul, car vous pensez bien que le marchand force son prix, de façon à retrouver un gros intérêt pour l'argent qu'il est obligé d'attendre ou qu'il peut perdre.

L'acheteur tombe sous la dépendance du vendeur, et ne se présente à lui qu'en tremblant, il évite de passer devant sa porte. Il en souffre moralement ; il s'aperçoit un jour que le marchand lui fait passer les denrées avariées, parce que son *carnet d'achat à crédit* grossit trop. Alors, le malheureux client quitte le quartier et s'enfuit...

Et voilà un homme dégradé, un homme à la mer !

Il est regrettable que huit ménages sur dix ne sachent acheter qu'à crédit.

Certaines ménagères ne savent pas payer *comptant* ; d'autres, par gourmandises, achètent des primeurs à un prix exorbitant, ou des friandises inutiles ; d'autres, enfin, ont la manie de choisir les denrées les plus chères, parce que, disent-elles, " c'est plus fin ". Agir ainsi, c'est dépenser follement et gaiement la petite pièce que le mari a gagné avec peine. Il faut modérer ses désirs, se contenter d'une saine alimentation et se moquer de ce qui paraît succulent. On doit manger pour vivre et non vivre pour manger.

E. GARCIN.

Le Secret de la Longévité mis à l'étude en Saxe

Le gouvernement de la Saxe vient de terminer une enquête très intéressante ayant pour but de résoudre, si possible, le problème du secret de la longévité.

On a étudié la vie de soixante treize personnes toutes âgées de plus de quatre-vingt-dix ans et vivant à Dresde. Vingt-trois sont des hommes, cinquante sont des femmes.

On a d'abord constaté que les hommes sont ou ont été mariés et que tous sont fils de parents ayant vécu jusqu'à un âge très avancé.

La majorité de ces vieillards sont d'une taille moyenne.

Pas un n'est chauve, mais presque personne d'entre eux n'a une dent dans la bouche, bien que les gencives soient assez dures pour mastiquer les aliments ordinaires.

Peu d'entre eux lisent sans lunettes, et la majorité sont sourds.

Seulement un quart d'entre eux peuvent encore prendre de l'exercice en plein air.

Chez eux presque tous mènent une vie active.

Tous les vieillards disent dormir huit ou neuf heures par jour.

Sur les soixante-dix, cinq seulement ont un caractère sérieux, les autres étant gais et joyeux.

Quelques-uns ont même été, dit-on, sauvages dans leur jeunesse.

Quelques-uns des hommes fument, mais non les femmes, et celles-ci forment la majorité.

L'air frais ne semble pas indispensable à la longévité, car les chambres de ces patriarches sont rarement bien aérées.

Tous mangent beaucoup et digèrent bien. Tous aiment les végétaux, les fruits et le sucre.

LES DÉPUTÉS ACADIENS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La nouvelle chambre provinciale du Nouveau-Brunswick renferme sept députés de langue française. L'hon. M. LeBillois, Restigouche ; M. Joseph Poirier Cloucester ; MM. Urbain Johnson et J. B. Gogain, Kent ; M. Clément M. Leger, Westmorland ; et MM. A. Gagnon et Thomas Clair, Madawaska.

— Cherchez les vertus chez les autres ; pour les vices rentrez en vous même.

Le Respect

Quelle admirable chose que le respect ! Bien compris et surtout bien pratiqué, il assure l'ordre et l'harmonie dans la société. La paix en résulte, et partant la joie et le bonheur.

Le manque de respect est une espèce d'odieuse révolte. L'irrespectueux s'insurge, en quelque sorte, contre une autorité, contre un supérieur, ou contre une personne qui, par son caractère, ses qualités, ou ses vertus, a droit à une respectueuse déférence. Il soufflète ce qui doit être traité avec égard et révérence. Il méprise ce qui est digne d'honneur et vénérable. C'est un être qui se déplace, qui se fourvoie ; de la sphère d'harmonie, pleine de respect, d'amour et de vie qu'il occupait, il tombe dans la région glacée du sot isolement de l'égoïsme.

* *

L'enfant s'incline avec respect et amour devant son père, le bon catholique devant le prêtre, devant l'Evêque et devant le Pape, qui tous, à des degrés hiérarchiques différents, représentent Jésus-Christ, la Majesté redoutable et infinie. Le sujet se découvre devant le roi, le citoyen devant le magistrat, et tous les gardiens de l'ordre public ont droit au respect de tous. Toute autorité vient de Dieu.

* *

La création nous enseigne le respect. Aussi n'est-elle, depuis l'être le plus infime jusqu'à l'être le plus élevé, qu'un merveilleux enchaînement de respectueuses subordinations. Ce qui forme un admirable tout, resplendissant d'ordre de beauté et de vie.

Elle nous enseigne le respect d'une manière visible et mystérieuse à la fois. C'est ainsi que le géant de la forêt incline sa tête altière au passage de la brise du ciel ; que la vague courroucée de l'océan prosterne son orgueil aux pieds du grain de sable, tandis que celui-ci s'affaisse sous le poids d'un puceron.

Enseignement profond et divin !

Le Roi et le Poète

Waller, poète anglais, ayant fait des vers en l'honneur de Charles II, le roi, après les avoir lus, dit à l'auteur qui les lui présentait : " Vos vers sont beaux, mais vous en avez fait autrefois de meilleurs pour Cromwell.—C'est que les poètes, repartit Waller, réussissent mieux dans la fiction que dans la vérité. "

Poésie du Ménage

Ce ne sont point seulement les qualités solides et les vertus raisonnables que la femme trouve à montrer dans l'intérieur du ménage ; elle peut y introduire ce qui est sa nature même, le goût, la grâce et l'élégance. L'élégance et le ménage, voilà deux mots qui paraissent ennemis ; ils ne le sont que pour ceux qui séparent toute chose, qui ne voient point l'invisible derrière le visible, et ignorent le secret rapport des choses de la matière aux choses de l'esprit. Tout s'anime, se vivifie, se colore sous le souffle d'un sentiment. Il peut y avoir, dans les plus humbles soins de la vie intérieure, un art de dissimuler ce qui ne plaît point aux yeux, un art de disposer et de choisir sans luxe, sans grands frais, mais de manière à plaire au goût et à l'imagination. La plus modeste fille du peuple a une fleur sur sa fenêtre ; n'est-ce point une preuve que la vie peut être ornée dans toutes les conditions ? L'élégance de la vie n'a rien qui soit contraire à la morale, quand elle n'est point disproportionnée avec les moyens qui nous donne la fortune. Est-ce que la nature n'est pas élégante ? est-ce qu'elle n'a pas donné aux plus humbles objets une parure plus splendide que celle de Salomon dans sa gloire ? Le ménage a donc son élégance, sa beauté, sa poésie même.... La poésie n'est ni si loin ni si haut que l'ont dit nos rêveurs : elle est ici, elle est là, elle est partout et surtout dans les choses simples. Le coin du feu, la table ronde, le repas du soir, la toilette de l'enfant, voilà la poésie de famille. Heureux celui qui sait goûter le pur amour des ces choses, et qui ne croit pas qu'il soit nécessaire d'avoir la fièvre pour jouir de la vie.

PAUL JANET.

La Douleur

Je commençais à sentir cette vérité que dans tous les maux il y a toujours quelque bien, et qu'une grande douleur, quoiqu'on en dise, est un grand repos. Quelle que soit la nouvelle qu'ils nous apportent, lorsque les envoyés de Dieu nous frappent sur l'épaule, ils font toujours cette bonne œuvre de nous réveiller de la vie, et là où ils parlent tout se tait. Les douleurs passagères blasphèment et accusent le ciel, les grandes douleurs n'accusent ni ne blasphèment, elles courent.

A. DE M.

La Presse Américaine

Nous extrayons du dernier ouvrage de notre écrivain distingué, M. Ed. de Nevers : *Etudes sur les Etats-Unis*, cette piquante appréciation de la presse américaine par Matthew Arnold. Le célèbre critique est loin d'être tendre pour les journaux *jaunes* de la grande république.

On dit qu'une nation a le gouvernement qu'elle mérite. Ce qui est beaucoup plus certain c'est qu'une nation a les journaux qu'elle mérite. Le journal est le produit direct d'un besoin ressenti, l'offre répond toujours exactement à la demande. Je suppose que nul ne connaît les journaux américains qui n'a pas été obligé de les lire ou de n'en pas lire de tout. On y trouve disséminés ça et là, des articles d'une valeur réelle. Mais à tout prendre—et pour dégager l'impression générale qu'ils laissent, je dirai que si quelqu'un cherchait les moyens d'effacer et de détruire dans toute une nation, la discipline du respect, le sentiment de ce qui est élevé, il ne pourrait mieux faire que de lui donner les journaux américains à lire. L'absence de véracité et de sobriété, le manque d'intérêt sérieux, la rage des personnalités et des nouvelles sensationnelles qui les distinguent, dépassent tout ce qu'il est possible d'imaginer. Il y a quelques journaux qui forment en tout ou en partie, des exceptions. La *New York Nation*, une revue hebdomadaire, peut être comparée à la *Saturday Review* de Londres, telle qu'était cette dernière au bon vieux temps ; mais la *New York Nation* a pour directeur, un étranger, et son tirage est excessivement restreint. En général, les journaux quotidiens sont tels que, lorsqu'on retourne en Angleterre, on est pénétré de reconnaissance et d'admiration, non seulement pour les grands journaux de Londres, mais aussi pour les journaux de province.... Les Américains avaient l'habitude de me dire que ce dont ils se souciaient, c'étaient seulement des nouvelles, et que leurs journaux leur donnaient des nouvelles. J'ai fini par répondre : "Oui, des nouvelles pour les domestiques". Je me rappelle qu'un journal de New-York, l'un des premiers qui me tomba sous la main après mon arrivée, avait un long article, en première page, à l'endroit qu'on aurait pu consacrer aux conséquences de la maladie de l'empereur d'Allemagne, ou de l'arrestation du maire de Dublin, au sujet d'une jeune femme qui avait épousé un homme tout en os, un paquet d'os, s'exhibant comme squelette ; de l'horreur croissante de la jeune femme pour cet homme et finale-

ment, de sa mort. Tout cela décrit avec la plus grande minutie de détails et toute la force de rhétorique que le journaliste avait à sa disposition. Cela m'est toujours resté à la mémoire comme un spécimen de ce que les Américains appellent "nouvelles".

MATTHEW ARNOLD.

Le Timbre Poste

Le timbre-poste n'est pas vieux ; il date de 1846 ; il a son histoire.

Une pauvre femme d'Angleterre possédait un fils unique qui résidait en France. Des nouvelles de cet enfant, elle n'en pouvait avoir que par correspondance ; et chaque fois que des lettres lui arrivaient elle les rendait au facteur, après les avoir couvertes de baisers, n'en pouvant acquitter le prix. Son fils écrivait ; donc il se portait bien.

Un jour, Rowland Hill assista, par hasard, à cette scène douloureuse et, pris d'un généreux sentiment, il acquitta le prix de transport de la lettre dont l'heureuse mère put lire le contenu.

Rowland Hill réfléchit alors au nombre considérable de lettres perdues, ainsi qu'à la perte que devaient causer à l'administration des postes tant de correspondance refusées.

Il publia alors un opuscule dans lequel il réclamait le prix modique de "dix centimes" pour le transport des lettres en Angleterre et dans ses colonies, à la condition que ces "dix centimes" seraient payés par anticipation au moyen d'un petit signe "extérieur" apposé sur la souscription de la correspondance.

L'idée accueillie d'abord très favorablement, fit son chemin et, peu après, on créa une marque mobile, le timbre-poste, assurant la franchise de la correspondance.

En 1846, le timbre-poste fit son apparition. Il reproduisait le profil de la reine Victoria.

En 1849, la France suivit l'exemple de l'Angleterre.

Van Dick

Van Dick faisant le portrait de la reine d'Angleterre, qui n'était pas belle et qui aurait souhaité d'être flattée, répondit à cette princesse qui lui demandait pourquoi il avait embelli les mains et non pas le visage : "Je n'ai point flatté votre visage parce que je n'ai attendu rien, mais j'ai flatté vos mains parce que j'en attendais quelque chose."

Le Retour à Dieu

Mme Octave Feuillet a publié dans une grande revue parisienne une intéressante série de ses "Souvenirs et Correspondances".

Voici une page, singulièrement émouvante, sur les derniers jours et la conversion de son père :

"A la fin de l'année 1872, j'eus la douleur de voir mon père s'affaiblir de jour en jour. Bientôt les médecins nous firent entrevoir une catastrophe prochaine. Cependant mon père conservait toute sa force d'âme, toute sa sérénité. Il sortait encore chaque jour, appuyé sur sa canne, et quand on lui conseillait le repos, il répondait tranquillement : "J'en aurai bien assez dans la tombe !" Ce courage, la parfaite lucidité de son esprit, sa discrétion à nous cacher ses maux, nous laissaient encore quelques illusions. Quand nous le voyions dans sa serre, au milieu de ses fleurs, un journal à la main, accueillant aimablement les visiteurs, nous nous disions : "Il est encore là pour longtemps"

"Un jour dans cette même serre où j'étais venue l'embrasser, il me dit d'une voix plus émue que de coutume : "Ma fille, j'ai à te faire une confidence un peu triste ; cependant ne t'afflige pas. Sois forte, pour me laisser fort moi-même. La mort vient, je le sens. Je ne veux pas qu'elle me prenne sans que je sois préparé à la recevoir. J'ai toujours cru en Dieu, mais depuis de longues années, j'ai cessé de le servir. Le temps est venu de me rapprocher de lui. Je me suis confessé ce matin et je recevrai demain la communion. Si votre mère voit cela de là-haut, elle dira : "Voilà mon rêve accompli..."

"Je tombai aux genoux de mon père, couvrant ses mains de baisers ; il me releva doucement : "Pas d'émotion, me dit-il, pas de larmes. Ne me prends pas mon courage..." Et comme il voyait que ma douleur allait faire explosion malgré mes efforts pour la contenir, il ajouta : "Je te jure, ma pauvre enfant, que ce que je ferai demain ne me fera pas mourir plus vite. Qui sait, au contraire, si cette paix, ce contentement du devoir accompli ne me donneront pas quelques jours de plus ?" Et, sur cette pensée consolante, il m'attira sur son cœur.

"Le lendemain, au fond de notre vieille cathédrale, la petite chapelle du Rosaire se mit en fête. On y porta des fleurs. On y alluma des cierges. On y jeta des tapis,

comme pour les messes de mariage. De beaux fauteuils dorés furent portés devant l'autels. Dans l'un d'eux, mon père se plaça ; tous ses enfants l'entourèrent.

"Pendant cette matinée, mon père avait voulu grouper autour de lui, non seulement ses enfants, mais encore ses parents, ses amis, ses domestiques, ses pauvres.

"— Je désire, avait-il dit, que mon retour aux pratiques religieuses s'accomplisse au grand jour et serve d'exemple. Dans un temps comme le nôtre, les honnêtes gens doivent imprimer le souvenir d'une foi chrétienne dans l'âme de ceux qui restent pour lutter avec la vie.

"On accueillit ses vœux, et tous ceux qui l'avaient connu et qui l'aimaient remplirent la petite chapelle. Mon père, appuyé sur ses deux fils, entendit, debout, le service divin. Au moment où le prêtre sortit l'hostie du tabernacle pour la poser sur ses lèvres, il voulut s'agenouiller ; mais ne le pouvant pas à cause de ses genoux raidis, il courba simplement la tête. Quand il la releva, nous vîmes quelques larmes sur ses pauvres joues.

"Après une longue méditation, il quitta l'église. Nous l'accompagnâmes jusqu'à sa voiture. Comme je lui baisais la main en lui disant au revoir :

"— J'ai bien prié pour toi !" me dit-il."

Quelques semaines plus tard, le vieillard redevenu chrétien mourait frappé subitement de paralysie, avec ce qu'il avait appelé si justement : "le contentement du devoir accompli".

Sang-froid de Périclès

Périclès, Athénien, souffrit un jour sans émotion qu'un citoyen l'accablât d'injures devant tout le monde ; et se retirant le soir à la maison, ce téméraire l'y voulut suivre, et continua son insolence. Périclès arrivant à sa porte, dit froidement à un domestique : "Il est tard, allez conduire ce citoyen jus-
"que chez lui."

Le Marchand de Chevaux

Un maquignon, vendant un cheval, dit : Monsieur, faites-le voir ; je le garantis sans défaut. Ce cheval se trouva aveugle ; l'acheteur voulut le lui faire reprendre, mais le maquignon soutint qu'on ne pouvait pas l'y contraindre, puisqu'il avait averti qu'il était aveugle disant : Faites-le voir, je le garantis sans défaut.

Précautions contre les Accidents

- 1^o Regardez toujours dans la direction où vous allez.
- 2^o Ne quittez jamais le tramway ou tout autre véhicule public pendant qu'il est en marche.
- 3^o Ne mettez jamais votre tête ou vos bras hors d'un véhicule quelconque pendant qu'il est en mouvement.
- 4^o Quand vous êtes en voiture, si le cheval prend le mors aux dents, ne cherchez pas à sauter, vous courriez un plus grand danger.
- 5^o Durant les orages, éloignez-vous des arbres, des métaux, des portes et des fenêtres.
- 6^o Ne jouez jamais avec les armes à feu. Tenez-les toujours hors de la portée des enfants.
- 7^o Si vous vous servez de gaz d'éclairage, assurez-vous que le bec est bien fermé. Ne l'éteignez jamais en soufflant dessus.
- 8^o Quand vous sentez du gaz dans un endroit quelconque, ayez toujours soin de bien aérer la place avant de l'éclairer ou d'y apporter de la lumière.
- 9^o Lorsqu'un de vos membres est gelé, frottez-le avec de la neige et ne vous approchez point du feu.
- 10^o S'il vous est nécessaire de descendre dans une cave ou dans un puits, introduisez d'abord une chandelle allumée. Si la lumière s'abaisse et finit par s'éteindre la place est dangereuse. En jetant de la chaux vive dans cet endroit on purifiera l'air.
- 11^o Evitez de marcher sur les voies ferrées, sur les trottoirs couverts de glace vive.
- 12^o Durant le jour, les jeunes enfants ne doivent jamais être laissés seuls.
- 13^o N'allez jamais les cheveux flottants ou avec des vêtements trop amples près des machines.
- 14^o Ne carressez jamais un chien inconnu.
- 15^o N'allumez jamais de feu avec du pétrole.
- 16^o Préparez vos lampes dans la journée, jamais quand elles sont allumées.
- 17^o Tenez vos allumettes dans une boîte en ferblanc bien close et hors de la portée des enfants.
- 18^o Si vous chauffez avec du charbon, ne tournez pas la clé du poêle de façon à empêcher le passage du gaz. Il vaut mieux brûler un peu plus de charbon que de risquer d'être asphyxié.
- 19^o Ne goûtez pas un remède dont vous ne savez pas l'usage ni le dosage.

20^o Ne buvez pas d'eau stagnante.

21^o Enfin, enrôlez-vous dans l'Alliance Nationale, car si vous devenez victime d'un accident, elle vous secourra ainsi que votre famille.

Nez Historiques

Lycurgue et Solon avaient, d'après l'histoire, des nez de six pouces de long.

Ovide, surnommé *l'homme au nez* (*Ovidius Naso*) avait le nez en forme de bouteille.

Scipion s'appelait *Nasica*, parce qu'il avait un nez énorme.

Alexandre le Grand, Richelieu et le Cardinal Wolseley avaient des nez d'une proportion démesurée.

On constate sur les vieilles pièces d'argent du temps de Cyrus et d'Artaxerxès que le bout de leur nez va jusqu'au rebords de la pièce.

Antiochus VIII s'appelait *Grypus*, parce qu'il avait le nez aussi accentué que le bec d'un vautour.

Washington avait le nez tout à fait aquilin. Le nez de Mahomet était si long et si courbé qu'il paraissait lui entrer dans la bouche.

Jules César avait un beau nez, mais très proéminent avec l'accent aquilin.

Numa, l'un des fondateurs de Rome, fut appelé *Pompilius* en l'honneur de son nez qui avait cinq ou six pouces de long.

CAPRICE

Quand tu verras ma bière close,
Quand il sera temps de choisir,
Mets seulement ta robe rose,
Si tu veux me faire plaisir.

Point de bijoux, point de couronne,
Comme ce soir, si tu le veux,
Laisse chanter le vent d'automne
Dans les tresses de tes cheveux.

Point de parfums pour mieux me plaire ;
Point de noir autour de ton œil,
Caprice qui pourrait me faire
Tressaillir au fond du cercueil.

Mais offre mon cœur à la Vierge,
Sans noyer de pleurs mon tombeau :
Tes larmes éteindraient le cierge,
Et me laisseraient sans flambeau.

Québec, 1874.

EUDORE EVANTUREL.

Il y a une horloge à Bruxelles qui n'a jamais été montée ; c'est le vent qui la fait marcher.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes

B. P. Boîte 2172

Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

 MONTRÉAL, MAI 1903

Ça et là

Le concours continue.

348 examens revisés en avril.

Les nouvelles organisations se multiplient.

N'espérez pas trouver un nouveau membre
sans le chercher.

Quelle réjouissance si chaque cercle ga-
gnait une montre d'or !

Appliquez-vous à rendre les assemblées
de votre cercle attrayantes.

On sent que l'activité régné dans nos rangs.
Les examens arrivent par chaque courrier.

Existe-t-il une meilleure société que l'Al-
liance Nationale? Non. Dites-le et démontrez-
le à vos amis.

Et le membre que vous promettez de pro-
poser depuis si longtemps... Décidez-vous.
Le temps presse.

Un bon mutualiste doit être un bon chré-
tion. La religion et la mutualité marchent
la main dans la main.

La mutualité rend le pauvre homme riche
et indépendant en ce qui concerne le bien-
être futur de sa famille.

Si vous ne restez pas attaché à votre so-
ciété, vous ne serez jamais remboursé de
l'argent que vous lui avez payé.

"Milles larmes ne payent pas une dette"
dit un proverbe turc. Comme les pauvres
délaissés doivent trouver ce proverbe vrai !

Tous les candidats doivent avoir trois
qualités essentielles : ils doivent être accep-
tables moralement, socialement et physique-
ment.

S'il arrivait que vous soiez obligé de dé-
cider si vous devez payer votre contribution
ou payer vos dettes : payez votre contribu-
tion d'abord, parce qu'elle ne peut pas atten-
dre et que vos dettes le peuvent.

Assurer sa vie est un acte de sage pré-
voyance qui doit rassénérer l'âme. Il n'y en
a point où il entre moins de calculs égoïstes.
L'homme qui s'assure s'oublie un instant lui-
même pour songer à d'autres êtres qui lui
sont chers.

Etes-vous patriotes? Etes-vous fiers de
votre race lorsque vous apprenez que les
Canadiens-français ont des sociétés de se-
cours mutuels qui feraient honneur à n'im-
porte quel pays? Alors encouragez-les ces
institutions, amenez-y vos parents et vos
amis. Ce ne sont pas les étrangers qui vont
leur aider.

Un sociétaire nous disait récemment :
"Ma maison est pleine d'enfants, et il me
faut veiller à la dépense avec beaucoup d'at-
tention et économiser sur tout, mais si je
meurs ma femme ne sera pas obligée de men-
dier et mes enfants auront du pain. Cette pen-
sée me reconforte considérablement et me
donne le courage d'envisager l'existence sans
inquiétude."

Avant de vous enrôler dans une société
de bienfaisance, demandez-vous où elle place
son argent ! Songez qu'une société qui garde
un capital de \$300,000 dans la province de
Québec, rend plus de service à notre race
que celle qui garde \$2,000,000 à l'étran-
ger. Plus que cela, la présence de \$300,000
dans notre province fait plus pour le com-
merce, l'industrie, l'agriculture que cent fois
cette somme ailleurs.

Tous nos biens sont hypothéqués par la
mort et l'assurance sous toutes les formes, est
le seul moyen de purger cette hypothèque
fatale. S'assurer, c'est faire la part de la
mort, c'est lui racheter son droit. Tant que
nous ne sommes pas assurés, elle est en

quelque sorte, copropriétaire de ce que nous croyons posséder seuls. Il faut donc absolument l'exproprier, en lui payant l'indemnité préalable de peur qu'elle nous exproprie sans indemnité.

“ système habile, elles (les unions internationales) exportent à l'étranger des sommes énormes versées par la population ouvrière. Cet argent placé dans la caisse de nos associations nationales et catholiques, ne serait-il pas plus profitable au progrès du pays, et ne pourrait on pas l'y retrouver plus sûrement, advenant les heures de chômage et de cessation de travail ? ”

Canadiens-français, méditez bien l'extrait suivant de la dernière lettre pastorale de l'illustre archevêque de Montréal : “ Par un

Suit le texte de la carte de présentation (formule n° 1) adoptée par le Bureau Exécutif, à son assemblée du 23 avril dernier :



Carte de Présentation

I

“ AUX MEMBRES DE L'ALLIANCE NATIONALE. CERCLE

No

Ayant étudié les statuts de l'Alliance Nationale, j'ai formé le désir d'en devenir membre, et prie votre Cercle de bien vouloir m'inscrire au nombre de ses candidats.

Je suis sain de corps et d'esprit, tempérant, j'ai une bonne conduite et je professe la religion catholique, enfin je suis qualifié à devenir membre de votre société aux termes de ses statuts et notamment de l'article 7 des dits statuts.

Je certifie que les réponses que je donne ci-après, à chacune des questions suivantes sont vraies.

Nommez les sociétés de secours mutuelles auxquelles vous appartenez et dites depuis quelle année ?	} Nom	rue	Année
En avez-vous déjà reçu des secours ou indemnités ?			
Combien de fois ?	} No	Ville	Ans
Quelle est votre adresse ?			
Votre âge ? Votre profession ?	} Ans		
Signé à		le	

Signature du candidat.

II

Je soussigné recommande l'admission de l'aspirant désigné le connaissant pour un homme tempérant, de bonne conduite et de bonne réputation morale et jouissant d'une bonne santé.

(Art. 10)
 Présenté le

Signature du membre qui présente l'aspirant.

III

Le Comité d'enquête auquel a été soumise la demande d'inscription d'autre part fait un rapport favorable au candidat.

Signatures {

Le Comité s'enquiert de l'état de santé, sobriété, conduite générale, etc., du candidat.

Si le Comité d'Enquête fait un rapport défavorable au candidat, ce rapport est soumis au Comité (Art. 11), lequel fait rapport au cercle en ces termes :

Le rapport défavorable ci-dessus a été approuvé par le Comité de Régie à son assemblée du S. A.

IV

La demande d'autre part a été acceptée (ou refusée) par le Cercle le 190, par un vote de voix affirmatives contre voix négatives. S. A.

(Art. 14) Avis au candidat accepté par le cercle de se présenter au médecin-examineur.
 (Art. 15) Avis de se présenter au Cercle pour admission définitive.

V

ADMISSION

M N a été admis membre du Cercle No avec ou sans inscription à la caisse des malades, ce jour du mois de 190 conformément aux statuts, règlements et usages de l'Association. S. A.

Cette carte doit être transmise au Secrétaire général aussitôt après l'admission du membre.”

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU, S. G.



RAPPORT OFFICIEL DU CONCOURS

Du 1er Octobre au 31 Décembre 1902

587 MEMBRES ADMIS

Prix de Cercles

DRAPEAU D'HONNEUR

CERCLE SACRÉ-CŒUR, No 6 (1ère division) ; Augmentation : 82 membres.

ETENDARD

CERCLE ST-LUC, No 90 (3ème division) ; Augmentation : 30 membres.

FANIONS

CERCLE MAISONNEUVE, No 61 ; Augmentation : 19 membres, plus de 15 %.

CERCLE ST-JUSTINE, No 58 ; Augmentation : 19 membres, " "

CERCLE ST-EUGÈNE, No 133 ; Augmentation : 16 membres, " "

CERCLE BRUCHÉSI, No 135 ; Augmentation : 15 membres, " "

Prix Personnels

MONTRE EN ARGENT

J. A. LAPIERRE, M. D., Cercle Sacré-Cœur, No 6 (1ère division) ; 20 membres.

J. B. SIGOUIN, Cercle Ste-Justine, No 58 (3ème division) ; 16 membres.

MEDAILLON EN OR OU BOUTONS DE MANCHETTES

NOMS.	No du Cercle.	Nombre de membres.	NOMS.	No du Cercle.	Nombre de membres.
A. G. H. Béique	90	13	J. L. Mazurette	90	10
J. E. Barnabé	6	10	E. Larue, M. D.	141	10
C. E. E. Authier	127	10			

EPINGLES A CRAVATE

NOMS.	No du Cercle.	Nombre de membres.	NOMS.	No du Cercle.	Nombre de membres.
P. R. Perron	6	9	L. A. Lavallée	13	6
T. Bellehumeur	79	9	D. Morin	133	6
H. J. Picard	49	9	A. Vallerand	133	6
A. Vadeboncoeur	165	9	A. Charland	8	5
P. Madore	166	9	H. Arcand	8	5
S. Beauchamp	6	8	L. Bourdeau	12	5
I. Laviolette	61	7	H. Tanguay	146	5
D. A. Daignault	34	7	H. Benoit	163	5
A. Baril	B. P. 12	7	A. Paquet	B. P. 12	5

Medailles du Quart de Million et Feuilles d'Erable

NOMS.	No du Cercle.	Nombre de membres.	NOMS.	No du Cercle.	Nombre de membres.
L. Mathurin.....	6	4	J. D. Vézina, M.D.....	126	3
M. Martineau.....	8	4	H. Guertin.....	127	3
L. P. Fortin.....	61	4	L. P. St-Louis.....	135	3
Z. Comtois, M.D.....	118	4	L. C. Fontaine.....	163	3
N. Leclair.....	149	4	H. Pitre.....	64	3
A. Boileau.....	9	4	W. Ménard.....	58	3
C. Gagnon.....	78	4	S. Paquette.....	101	3
A. D. Dugal.....	104	4	J. Levesque.....	133	3
F. Leblanc.....	125	4	Jos. Boutin.....	137	3
H. Perreault.....	6	3	J. Labonté.....	137	3
P. Larivière.....	42	3	P. Z. Guy.....	150	3
J. Contant.....	44	3	J. Jetté.....	158	3
H. Campeau.....	123	3	N. Rhéaume.....	160	3
			D. L. de Laplante.....	164	3

et 53 autres sociétaires qui ont proposé 2 membres chacun.

FEUILLES D'ERABLE

176 sociétaires ont proposé 1 membre chacun.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE PAPINEAU, No 177.

L'Alliance Nationale vient de fonder ce nouveau cercle dans la paroisse St-Vincent de Montréal. Il a été organisé par M. O. Dépatie. Nous constatons avec plaisir qu'il renferme des éléments de vitalité et de prospérité comme on pourra s'en convaincre en lisant les noms des officiers choisis. C'est le deuxième cercle que l'Alliance Nationale fonde dans cette paroisse et il n'y a aucun doute que le cercle qui vient d'être fondé, suivant en cela les traces de son aîné portera haut et fier le drapeau de cette belle société.

La séance d'institution a été présidée par M. L. J. D. Papineau, Secrétaire général de l'Association. M. C. Duquette, R. P. P. G. et O. Dépatie étaient aussi présents. L'élection des officiers a donné le résultat suivant Président, Isaie Lespérance; vice président, J. E. Brassard; secrétaire archiviste, J. A. Lepage; secrétaire-financier, Ulric Lamarche; trésorier, D. W. Patenaude; médecin examinateur, A. H. Denis; commissaire, E. Lapointe; introducteur, C. Germain.

M. Péchevin E. Larivière a été nommé substitut du Président général auprès de ce cercle conformément aux vœux exprimés par ses confrères. Le cercle tiendra ses assemblées les premier et troisième lundis de chaque mois dans la salle Larivière.

Nous formons des vœux pour que les espérances des fondateurs de ce cercle et des officiers généraux se réalisent et que ce nouveau cercle ne tarde pas à prendre une place d'honneur au premier rang des cercles les plus prospères de la société. — (De La Patrie.)

B. P. ST-ROSAIRE, No 56.

Le 21 avril 1903, sous la présidence de M. Chs. Duquette, inspecteur général de l'Alliance Nationale, était institué un nouveau bureau de perception de l'Alliance Nationale sous le nom de B. P. St-Rosaire, No 56, à St-Rosaire, comté d'Arthabaska. Ce bureau qui a été organisé par M. P. I. Magnan compte un

effectif de 20 membres. Les MM. dont les noms suivent ont été élus officiers: Chapelain, Rév. J. O. Melançon; président, Léon Veilleux; membres du comité de surveillance, Oct. Hébert et Ed. St-Pierre; percepteur, Ern. Verret. Après l'élection et l'installation de officiers, des discours ont été prononcés par le Rév. J. O. Melançon, curé de la paroisse, Chs. Duquette, R. P. P. G., P. I. Magnan, organisateur, Ern. Verret et Léon Veilleux. L'accueil donné au représentant de l'Alliance Nationale dans cette paroisse, démontre que l'on est heureux de voir la plus belle société canadienne française établie dans cet endroit et les officiers généraux peuvent compter qu'avant longtemps ce bureau sera converti en cercle et deviendra un des plus puissants de l'Alliance Nationale.

(De La Presse.) ERN. VERRET, percepteur.

CERCLE ST-NICOLAS, No 178.

M Chs Duquette, Inspecteur général de la société, a institué dans la paroisse St-Nicolas, comté de Laval, un nouveau cercle de l'Alliance Nationale avec un effectif de 25 membres.

Les officiers élus sont les suivants: Président, Alf. Olivier; vice-président, Ed. Lamontagne; secrétaire-archiviste, G. Desrochers; secrétaire-financier, A. Auger; médecin-examinateur, Dr L. Gingras; commissaire, A. Lamontagne; introducteur, S. Leroux; chapelain, Rév. O. Cantin, curé; substitut du Président général, Joseph Flamand.

Après les élections, M. Duquette procéda à l'installation des officiers, aidé de M. Magnan, organisateur. Le public qui a assisté en grand nombre à cette installation, a attentivement écouté les remarques de MM. Duquette et Magnan en ce qui concerne l'administration de la société, et a aussi applaudi aux paroles patriotiques prononcées par l'inspecteur général. Tout fait prévoir que ce cercle devra sous peu doubler l'effectif de ses membres.

(De La Patrie.)

CERCLE GRAND'MÈRE, No 165.

Le 8 du courant, le Cercle Grand'Mère était en liesse. Sa Grandeur Mgr Cloutier daignait bénir l'étendard du cercle, au milieu d'un grand concours de membres du clergé, au nombre desquels M. le curé Laflèche, et de mutualistes. A cette solennité, le Bureau Exécutif était représenté par M. le Président Général Contant et M. U. J. Ledoux, consul des E.-U. et M.B.E.

Sa Grandeur, dans une courte mais éloquente élocution, intéressa et impressionna vivement son auditoire.

Après cette touchante cérémonie, les sociétaires se formèrent en procession, fanfare en tête, et se rendirent à la salle du club de l'endroit où eut lieu une assemblée publique, sous la présidence de M. P. C. Neault, député du comté de Champlain à l'Assemblée législative. Des discours furent prononcés, par M. le Président Général, M. Ledoux et M. Roy, S.F.

Une réunion plus intime eut lieu ensuite dans les salles du cercle et les mêmes orateurs furent priés d'adresser de nouveau la parole. De jolies déclamations par MM. Roy et Murphy complétèrent le programme.

Cette démonstration a soulevé l'enthousiasme et elle a été en tous points un véritable succès.

Le Cercle Grand'Mère qui a fait des progrès marqués depuis un an surtout, grâce à ses dévoués officiers, ne s'arrêtera pas en si beau chemin. Il a promis de cueillir de nouveaux lauriers et nous sommes convaincus que la Victoire reconnaîtra son travail.

AUX MEMBRES DE L'ALLIANCE NATIONALE

Les membres du Cercle Sacré-Cœur, No 6, ayant remporté le drapeau d'honneur lors du dernier concours, ont le plaisir d'inviter tous les membres de l'Alliance Nationale à une cérémonie religieuse qui aura lieu dans l'Eglise du Sacré-Cœur, rue Ontario, dimanche, le 31 mai prochain à 7 1/2 du soir. Il y aura bénédiction du drapeau, sermon par un prédicateur de renom et salut solennel.

Comme c'est la première fois qu'une cérémonie de ce genre se présente, il est à espérer que tous les membres se feront un devoir d'y assister.

Tous les membres du Bureau Exécutif seront présents.

Les dames seront admises.

Dr J. A. LAPIERRE,
Président.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Les confrères dont les noms suivent ont été nommés par M. le Président Général, ses substituts auprès des leurs cercles respectifs :

Eméry Larivière, Cercle Papineau, No 177 ; Joseph Flamand, Cercle St. Nicolas, No 178.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le choix des médecins suivants a été ratifié par le Bureau Exécutif :

A. H. Denis, Cercle Papineau, No 177 ; Nazaire Gingras, Cercle St-Nicolas, No 178 ; P. A. Brassard, B.P. St-Rosaire, No 56.

CONDOLÉANCES

Des résolutions de condoléances ont été votées par les cercles suivants, au cours du dernier mois :

✓ CERCLE STE-ELISABETH, No 19, à M. Maxime Boisvert, un de ses membres, à l'occasion du décès de son épouse.

CERCLE ST-JEAN-CHRYSOSTOME, No 54, à M. Joseph Robidoux, un de ses membres, à l'occasion du décès de sa mère.

CERCLE DELORMIER, No 112, à M. Nap. Royal, membre du cercle, à l'occasion de la mort de son frère, M. Wilfrid Royal.

Accusés de Réception

St-Stanislas de K., 16 avril 1903.

M. L. J. D. Papineau,
S.G. Alliance Nationale.

Monsieur,

J'accuse réception de la somme de mille dollars (\$1,000.00) étant le montant du certificat de dotation dont feu Joseph Brossard, mon gendre, était titulaire dans l'Alliance Nationale.

Permettez-moi de vous offrir mes plus sincères remerciements pour la promptitude que vous avez apportée dans le règlement de cette réclamation.

Votre dévoué,

(Signé) MOISE CARRIÈRE.

St-Henri, 17 avril 1903.

M. L. J. D. Papineau,
Sec. général.

Je suis chargé par Madame Joseph Houle, de St-Henri, d'accuser réception d'un chèque au montant de \$500.00, en paiement d'un certificat de dotation dont feu Joseph Houle était porteur.

Madame Houle me prie aussi de vous transmettre ses plus sincères remerciements pour la promptitude apportée au règlement de sa réclamation.

Bien à vous,

J. A. DELORME,
Cercle St-Auguste, No 117. Sec.-Arch.

Montréal, 1er mai 1903.

M. Méd. Martineau,
Trés. pro temp. Alliance Nationale.

Monsieur,

J'accuse réception du chèque No 4,059 de l'Alliance Nationale de deux cent cinquante piastres (\$250.00) en règlement de ce qui peut être dû à mon époux, M. Olivier Moyen, comme indemnité pour invalidité absolue.

Veuillez présenter à votre société mes plus sincères remerciements pour le prompt règlement de cette affaire.

Votre dévouée,

(Signé) ODIDE AUBIN.

ETAT FINANCIER

Au 31 Mars 1903

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 28 février 1903.....	\$317,079.20
Produit des contributions.....	9,771.98
Intérêts.....	312.74
	<u>\$327,163.92</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires de feu :	
Roméo Lefrançois, de Montréal.....	\$ 500.00
Joseph Houle, de St-Henri.....	500.00
Sam. Normandeau, de Montréal.....	500.00
J. N. Blouin, de Ste-Marie (Beauce)..	1,000.00
Joseph Brassard, de Montréal.....	1,000.00
Par frais examen invalidité D. Renaud..	7.50
Par frais McGrevey vs L'Alliance Natio-	
nale.....	68.90
Par Caisse Générale, 5% des contribu-	
tions.....	488.60
Par balance au 31 mars 1903.....	323,098.92
	<u>\$327,163.92</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 28 février 1903.....	\$ 3,800.33
Produit des contributions.....	235.48
	<u>\$ 4,035.81</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires :	
Albert Poisson (B. P. St-Félix, No 12)..	\$ 14.30
Louis Baron (Cl. St-Flavien, No 141)..	9.15
L. J. A. Godbout (Cl. Chicoutimi,	
No 140).....	29.71
Alf. Renaud (B. P. Waterloo, No 40)..	8.00
P. Cantin (B. P. St-Félix, No 12)....	16.00
A. Caron (B. P. Moose Park, No 47)..	4.00
Onés. Carrière (Cl. Lévis, No 109)...	13.14
J. C. LaBrecque (Cl. St-Flavien, No	
141).....	16.00
Léon Byette (B. P. St-Urbain, No 21)..	9.14
J. R. Poulin (B. P. Moose Park, No 47)	9.71
W. Lachance (Cl. Ste-Thècle, No 147)	8.00
Arthur Brière, " "	6.28
Emile Chainey (B. P. Kinsey, F. V.,	
No 44).....	11.42
Cl. Chambly, No 139, capital net....	354.07
Par Caisse Générale, 5% des contribu-	
tions.....	11.77
Par balance au 31 mars 1903.....	3,515.12
	<u>\$ 4,035.81</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 500.37
Organisation.....	163.50
Rétribution semi-annuelle.....	152.00

A Honoraire d'enregistrement.....	78.50
Honoraire révision et mutation.....	31.50
Revue.....	14.00
Fournitures.....	30.53
Divers.....	107.55
Droit d'inscription Cs. C. des Malades	2.50
	<u>\$ 1,080.45</u>
A balance au 1er mars 1903.....	2,961.84
	<u>\$ 4,042.29</u>

DÉBOURSÉS

Par Organisation.....	\$ 450.92
Fournitures.....	132.00
Propagande.....	38.34
Entretien du bureau :	
Salaires d'officiers et employés.....	345.25
Révision d'examen.....	57.15
Luminaire.....	10.34
Loyer.....	69.60
Poste, express, télép. et télégraphe.	37.37
Papeterie.....	56.84
Dépenses diverses.....	7.55
Convention 1902.....	41.50
Inspection, frais voyages et salaires...	110.20
Diplômes et certificats.....	91.98
Divers.....	10.00
Revue.....	194.31
	<u>\$ 1,653.41</u>
Par balance au 31 mars 1903.....	2,388.88
	<u>\$ 4,042.29</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse de Dotation.....	\$323,098.92
" " Générale.....	2,388.88
" " C. des Malades.....	3,515.12
" " d'Épargne des Cercles....	8,111.13
	<u>\$337,114.05</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	\$ 28,400.00
Corporation Episcopale.....	1,400.00
Municipalités Scolaires.....	16,051.94
Municipalités.....	27,440.00
Prêts hypothécaires.....	248,994.00
Banque d'Hochelaga et Provinciale du	
Canada.....	14,725.23
	<u>\$337,011.17</u>
Cercles, etc. — Déficit de remises non	
couvertes par les rapports mensuels, etc.	102.88
	<u>\$337,114.05</u>

Montréal, 31 mars 1903.

En foi de quoi nous avons signés,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.
ALFRED ST-CYR, T.G.Certifié correct,
O. BOURDON,
I. A. MIGNAULT, } *Auditeurs.*

CERCLES FRAPPÉS D'AMENDE

Pour retard apporté dans la transmission des remises et rapports mensuels suivants :
(Art. 150-1, 214-5-6, 317-321 des Statuts.)

CERCLES		RAPPORTS, ETC. DE	AMENDE
NOMS	No.		

CERCLES SUSPENDUS

Le 1er janvier 1903, pour défaut de transmission avant cette date des remises et rapports mensuels suivants :

CERCLES		RAPPORTS NON TRANSMIS	AMENDES
NOMS	No.		

CERCLES RÉINTÉGRÉS

CERCLES		DATE
NOMS	No.	

MORTALITÉ

No 258.—JOSEPH DOZAINDE, 20 ans, admis dans le cercle St-Luc, No 90, le 1er juin 1902, est décédé à Magog le 4 mars 1903. Cause : *Consumption galopante*.
Bénéficiaires : Héritiers, \$500.

No 259.—OVIDE JOSEPH GAGNON, 36 ans, admis dans le cercle St-Romuald, No 167, le 12 août 1899, est décédé à St-Romuald, le 16 mars 1903. Cause : *Méningite cérébrale*.
Bénéficiaire : Angéline Lagueux, épouse, \$500.

No 260.—HECTOR BELLE, 36 ans, admis dans le cercle St-Paul, No 36, le 21 juin 1898, est décédé à la ville St-Paul, le 17 mars 1903. Cause : *Phisie pulmonaire*.
Bénéficiaire : Marie Houde, épouse, \$500.

No 261 — MODESTE HUMBAULT, 40 ans, admis dans le cercle Olier, No 127, le 20 juin 1898, est décédé à St-Henri de Montréal, le 17 mars 1903. Cause : *Syncope*.
Bénéficiaire : Hélène Filion, épouse, \$500.

No 262—JOSEPH ROYER, 26 ans, admis dans le cercle Ste-Marie, No 146, le 24 avril 1902, est décédé à Montréal le 18 mars 1903. Cause : *Pleurésie*.
Bénéficiaire : Georriana Lafontaine, épouse, \$1000.

INVALIDITÉ

OLIVIER MOYEN, 53 ans, admis dans le Cercle St-Pierre, No 8, le 22 mai 1894, a été inscrit sur la liste des postulants, sou la date du 10 avril 1902
Paiement versé : \$250.00.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb.P.G., C. U. Onellette, 30 Silby, Westmount; Prés., Edouard Leduc Jr, 266 St-Antoine; S.A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., Alex Moquin, 1 Trudel; Md.E., G. E. Larin, 2321 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb.P.G., Ludger Hamelin, 28 Souvenir; Prés., Jos. Marotte, 241 Atwater; S.A., E.A. Grisé, 188 Richelieu; S.F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, hrs p.m., 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb.P.G., J. Bte Primeau; Prés., Oscar Leduc; S.A., J. Anatole Leduc; S.F., André Leduc, Md.-E., A. T. Côté. Réunions 4e lundis, Salles Vachon, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb.P.G., David Rousseau; Prés., Georges Tardif; S.A., R. Lefebvre, Ste Marthe; S.F., Chs Décary; Md.E., E. P. A. Valois (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, ancl. chapelle Dorva.

No 5 — CEROLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb. P. G., Raoul Tourangeau, 626 St-Antoine, St-Henri; Prés.: Arthur Giroux, 76 Laurier, St-Henri; S. A., E. Z. Massicot, 161 Coursol, Ste-Cunégonde; S. F., Ed. Sawyer, 127 Quesson, Ste-Cunégonde; Md. E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Baby, 96 rue Fulford.

No 6 — CEROLE SACRE-COEUR, Montréal

Sb. P. G., T. Latourle, 19 Ave Beaulieu; Prés., et Md. E., J. A. Lapierre, 290 Plessis; S. A., J. R. Beaudin, 707 St Denis; S. F., A. L. Dupont, 275 Wolfe. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Coeur.

No 7 — CEROLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb. P. G., Chs Laurendeau; Prés., Dr. H. Valois; S. A., M. C. Bezner; S. F., A. Lamarche; Md. E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 74 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8 — CEROLE ST-PIERRE, Montréal

Sb. P. G., J. O. Motard, 217 St-André; Prés., Louis J. Loranger 109 Ste-Famille; S. A., W. Lalonde, 660 Delorimier; S. F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md. E., A. F. Jesumotte, 205 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Gareau, 119 Maisonneuve.

No 9 — CEROLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

Sb. P. G., Zot. St-Pierre; Prés. Tel. St-Pierre; S. A., Aldric Boileau; S. F., Arz. Libersan; Md. E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10 — CEROLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Ry. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb. P. G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés., Jos. Lussier, 94a Laprairie; S. A., N. Bélisle, 411b Centre; S. F., S. Laprade, 397 Centre; Md. E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

No 11 — CEROLE NOTRE-DAME, Montréal

Sb. P. G., Dr G. Demers, 2185 Notre-Dame; Prés., J. A. Dauth, M.D., 2194 Notre-Dame; S. A. et S. F., Régis Bélanger, 508 St-Antoine, Sainte-Unionégone; Md. E., J. A. Pilon, 1921 Notre-Dame. Réunions, 2me et 4me mardis du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12 — CEROLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb. P. G., H. Blanchard, 136 Ste Emélie; Prés., J. P. Trépanier, 244 Ste Emélie; S. A., J. E. Ferras, 3582 Notre-Dame; S. F., P. G. Poirier, 48 Saint-Pierre; Md. E., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

No 13 — CEROLE ST-JACQUES, Montréal

Sb. P. G., Ed. Brossard, 66 St-Jacques; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc La Fontaine; S. A., Eug. M. Gouin, 30 St-Jacques; S. F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md. E., P. P. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 15 — CEROLE ST-JEROME

Sb. P. G., Narcisse Béllise; Prés., Charles Godmer; S. A., Louis Labelle; S. F., D. Alphé Labelle; Md. E., P. F. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16 — CEROLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges

Sb. P. G., Louis Doucet; Prés., Pierre Doucet; S. A., H. B. Smith; S. F., J. A. Lippé; Md. E., J. Chs Ducharme. Réunions, 4e dimanche, salle Doucet.

No 17 — CEROLE JOLIETTE, Joliette

Sb. P. G., A. Fontaine; Prés., L. Romulus Désilets; S. A., S. Alf. Lavallée; S. F., J. A. Guibault; Md. E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salles de l'Institut.

No 19 — CEROLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb. P. G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S. A., Eug. Gadoury; S. F., D. St-Georges; Md. E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Salle publique.

No 20 — CEROLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé Eug. Roy; Sb. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S. A., Arthur Devarene, 6533 St-Valier; S. F., F. Blouin, jr, 290 du Roi; Md. E., J. A. Maroux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21 — CEROLE LAVAL, Québec

Sb. P. G., J. A. Marier, 24 Charest; Prés., L. A. Beaulieu, 89 Victoria; S. A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S. F., L. E. Grondin, 233 St-Joseph; Md. E., J. Guérard, 73 de l'Église. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patino, 250 St-Joseph.

No 22 — CEROLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sb. P. G. Th. Durmin; Prés., H. Lalonde; S. A., Eadras Raymond; S. F., et Md. E., Louis Legault. Assemblées, dernier vendredi du mois, salle Legault.

No 24 — NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sb. P. G., Révd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S. A., W. Pilon; S. F., J. Daoust; Md. E., L. N. F. Cypriot, Ste-Anne de Bellevue. Réunions, 3e dimanche du mois, office du Substitut.

No 25 — CEROLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sb. P. G., Etienne Charrolier; Prés., J. E. Genest; S. A., A. Labadie; S. F., E. P. Bédard; Md. E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray, rue King.

No 26 — CEROLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb. P. G., Jos. Charbonneau; Prés., W. Leroux; S. A. et S. F., A. Ouellette; Md. E., J. E. Lafontaine. Réunions, 2e et 4e mercredi, à 7 hrs p. m., Salle des Artisans.

No 29 — CEROLE HOCHÉLAGA, Montréal

Sb. P. G., Flavien Lambert, 100 Ste-Catherine; Prés. Cléophas Dignard, 31 Hudson; S. A., A. Roy, 19 Hudson; S. F., W. Desjardins, 258 St-Germain; Md. E., J. H. Gareau, 166 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Désery.

No 31 — CEROLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

Sb. P. G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S. A., M. Granger, N.P.; S. F., Dam. Forest; Md. E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après 8 hrs à la salle publique.

No 33 — CEROLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

Sb. P. G., Ger. Léger; Prés., Elié Pharan; S. A., H. C. St-Amour; S. F., G. A. Dauth; Md. E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34 — CEROLE SALABERRY, Valleyfield

Sb. P. G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S. A., D. A. Daignault; S. F., Léopold Laplante; Md. E., J. T. S. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 36 — CEROLE ST-PAUL, Co Hochélag

Sb. P. G., M. Jodoin; Prés., Adél. Demers; S. A., Jos Charland; S. F., Ph. Desmariseau; Md. E., H. Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37 — CEROLE CONTRECOEUR, Co Verchères

Chapelain, Rév. Jean Ducharme; Sb. P. G., Jos. Lortie; Prés., Albert Charro; S. A., Dieudonné Guyon; S. F., J. A. Cormier; Md. E., C. C. Tétraut. Réunions, dernier vendredi du mois, bureau de J. A. Cormier.

No 41 — CEROLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb. P. G., Prés. et Md. E., G. DesRosiers; S. A., Maxime Poirier; S. F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.

No 42 — CEROLE ST-VINCENT, Montréal

Sb. P. G., P. Larière, 643 Notre-Dame; Prés., Delphis Lépine, 137 Maisonneuve; S. A., H. Faquet, 224 Fullum; S. F., J. V. E. Lachapelle, 710 Ste-Catherine; Md. E., F. Lefla, 761 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larivière, 5 Dufresne.

No 44 — CEROLE ST LOUIS, Montréal

Sb. P. G., Jos. Lambert, 90 St-Hubert; Prés., Jos. Girard, 735 Berri; S. A., L. A. Gendron, 582 Drolet; S. F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md. E., J. A. H. Dufresne, 245 Roy. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, Salles Brault, rue Berri.

No 46 — CEROLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb. P. G. et S. A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S. F., Jules A. Desjardins; Md. E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47 — CEROLE ST-EPHREM, Co Bagot

Sb. P. G., L. J. Kérouac; Prés., A. Gauthier; S. A., S. F., P. Fafard; Md. E., L. P. Déry. Réunions, le 4e dimanche du mois, bureau du notaire Fafard.

No 43 — CEROLE SAGARD, Sault au-Réculet

Chapelain, Rév. M. Chs Beaubien, curé; Sb. P. G., Jos. Prévost; Prés. et Md.-Ex., H. Pelletier; S. A., J. N. Primeau; S. F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Prévost.

No 49 — CEROLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb. P. G., Am. V. Robert; Prés., Em. Sara Bournef; S. A., Artur Daoust; S. F., Michel Tremblay; Md. E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, 11 rue du Collège.

No 50 — CEROLE ST-GUILAUME, Co Yamaska

Sb. P. G., M. Adgémbe Béllise; Prés., L. D. Frigault; S. A., W. Farent; S. F., L. A. J. Gauthier; Md. E., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51 — CEROLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb. P. G., E. Roberge; Prés., Jean-Bte Pelletier; S. A., Ls Veronneau; S. F., La Veronneau, N. P.; Md. E., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53 — CEROLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb. P. G., L. E. Beaugregard, 30 St-Denis; Prés., Paul Brouillette, 79 St-Elisabeth; S. A., J. A. Sannur, 1204 Ave Hôtel de Ville; S. F., J. E. Pilon, 49a Champlain; Md. E., A. Daigne, 107 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Dionne 1342 Ste-Catherine

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateaugay
 Sb.P.G., W. H. Lefebvre; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Dérome; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil.
 Sb.P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., Georges Desparis; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cédres.
 Sb.P.G., Orlia Séguin; Prés., Ferd. Leroux; S.A., et S.F., Jos O. Coutlée; Md.E., Née Roberts. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Cuvillier, Les Cédres.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal
 Sb.P.G., L. Faribault, 70 St-Jacques; Prés. et Md.E., Isid. LaVolette, 1174 Plessis; S.A., L. F. Fortin, 640 St-Paul; S.F., P. Lesage, 520 St-André. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre 1079 rue de Montigny (c-à-vent Mignonne).

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa
 Sb.P.G., H. Charlebois; Prés., F. A. Labelle; S.A., Hor. Pire; S.F., Henri Desjardins; Md.E., Urgèle Archambault. Réunions, 4e vendredi, 86 Victoria.

No 65—ST-FRS-XAVIER, Epiphanie, Co l'Assomption
 Sb.P.G., Téléphore Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Mardard Forest; S.F., S. Mercier; Md.E., I. Ethier. Réunions, dernier mercredi du mois, chez M. G. Coderre.

No 66—CERCLE LA PRAIRIE, Co Laprairie
 Sb.P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. J. Brassard, M.D.; S.A., Alphonse Duranceau; S.F., A. F. Grondin; Md.E., S. A. Longin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. A. F. Grondin.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe
 Sb.P.G., C. A. Breton; Prés., A. Bourgain; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réunions, 1er mardi, salle Blondin.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve
 Sb.P.G., Léonard Fortin, Ave Letourneau; Prés., Adolphe Deslouis; S.A., Alcide Gendron, 629 LaSalle; S.F., Amédée Beaupré, 38 Desjardins; Md.E., Pierre Lussier, 647 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mardis, 189 Letourneau, 84 hrs p.m.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.
 Chapelain, Rév. G. LeFaville; Prés., P. G. B. D. Vallières, 1051 St-Hubert; Prés., Ferd. Beaupré, 348 St-Jacques; S.A., Léon Defoy, 1227 St-Denis; S.F., L. N. Cadieux de Courville, 96 Pontiac; Md.E., Ach. Dagenais, 1281 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mardis du mois, 94 Pontiac.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal
 Sb.P.G., T. Charpentier, 157 Ave Papineau; Prés., J. C. Lamotte, 86 St-Hubert; S.A., L. A. Gélinais, 547 St-André; S.F., O. D'Espèce, 170 Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p.m.

No 80—CERCLE PIERREVILLE, Pierreville
 Sb.P.G., S.A. et S.F., H. L. Shooner; Prés., Edifice Allie; Md.E., P. E. Gélinais. Réunions, dernier dimanche du mois, salle McLure.

No 92—CERCLE ST-JOACHIM, Louiseville.
 Sb.P.G., Onésime Veillet; Prés., R. S. Lindsay; S.A., J. A. Vadeboncoeur; S.F., J. L. Auger; Md.E., O. E. Milot. Réunions, 2e et 4e vendredis, 6310e G. Caron, rue St-Laurent.

No 101—CERCLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce
 Chapelain, Rév. H. A. Dionne; Sb.P.G., Joseph Poulin; Prés., Louis Gendreau; S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. Ludger Bokinc.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.
 Sb.P.G., E. Malette, 194 Lussignan; Prés., P. Bonhomme, 4198 St-Antoine; S.A., A. E. Bissonnette, 1614 Notre-Dame; S.F., Arth. Gagnon, 363 Maisonneuve; Md.E., E. C. Campeau, 2469 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Liggett, 280 Richmond.

No 103—CERCLE ST-BERNARD, Sorel.
 Sb.P.G., J. A. Chênevert; Prés., Jos. Pontbriand; S.A., S.F., A. P. Vanasse; Md.E., A. Laferrière. Réunions, 4e lundi de chaque mois, au bureau du S.A., maison Vanasse, rue George, Sorel.

112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hechela.
 Chapelain, Rév. I. Adam, S.J.J.; Sb.P.G., J. B. Bérard, 237 Rachel; Prés., J. N. E. Gélinais, 46 Chambord; S.A., Léon Delorimier, 64 Avenue Dumont; S.F., Geo. D. Bourret, 569 Ave Delorimier; Md.E., L. A. Lacombe, 5 Hydenham. Réunions, 2e et 4e jendis, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 268 rue Bréboeuf.

No 114—CERCLE ST-EUSEBE, Montréal.
 Sb.P.G., A. R. Ranger, 313 Visitation; Prés., Joseph Pepin, 765 Ontario; S.A., Aug. Gagnon, 13 Ave Thibodeau; S.F. et Md.E., J. A. Ranger, 566 Fullon. Réunions, dernier mercredi du mois, sous-sol 4318 Ste-Eusèbe.

No 116—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.
 Sb.P.G., Aug. Mathieu, M.D.; Prés., J. H. Duhamel; S.A., D. Goyette; S.F., F. A. Pelletier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7 1/2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.
 Sb.P.G., P. Vincent, Village Turcot; Prés., Ad. Sénéchal, 49 St-Pierre; S.A., J. A. Delorme, 42 Ste-Marguerite; S.F., L. Desrosiers, 2350 St-Jacques; Md.E., O. H. Letourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mercredis, salle Lenoir 3755, coin St-Philippe et Notre-Dame.

No 118—CERCLE GARNEAU, St-Henri.
 Sb.P.G., J. M. Marcotte, 17 Côte de la Place d'Armes; Prés., F. X. Dubé, 93 Chatham; S.A., J. P. Vincent, 174 Versailles; S.F., Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunégonde; Md.E., J. M. E. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Duverney, 45 Vinet, Ste-Cunégonde.

No 123—CERCLE DUVERNEY, Ste-Cunégonde.
 Sb.P.G., J. A. Latrelle, 194 Delisle; Prés., N. Emond, 2444 Delisle; S.A., J. W. Fabien, 3170 Notre-Dame; S.F., A. Gougeon, 78 Morin, St-Henri; Md.E., Dr. H. Campeau, 3636 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 225 Delisle, Ste-Cunégonde.

No 124—CERCLE TRIFLUVIEN, Trois-Rivières.
 Sb.P.G., C. J. N. Teasdale; Prés., J. B. M. Barthe; S.A., G. B. Lord; S.F., F. X. Vanasse; Md.E., Nap. Lambert. Réunions, 2e et 4e dimanches, 150 rue Notre-Dame.

No 125—CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal
 Sb.P.G., Louis Boire; Prés., Victor Carmel, 2015 St-Hubert; S.A., C. B. Levesque, 954 Beaubien; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André; Md.E., J. D. Vézina, 1816 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e lundis, salle St-Edouard, 956 rue Beaubien.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal
 Sb.P.G., J. L. Perron, Royal Ins. Bldg; Prés., Armand Grenier, 99 St-Jacques; S.A., O. Lapalisse, 1403 Démontry; S.F., C. E. E. Authier, 1758 Ste Catherine; Md.E., L. A. Gagnier, 266 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

No 128—CERCLE ST-SAUVEUR, Québec.
 Chapelain, Rév. P. J. B. Grandin, O.M.I.; Sb.P.G., J. A. Paradis, 27 Sauvageau; Prés., Octave Vézina, 460 St-Joseph; S.A., Eug. Vézina, 14 De Villiers; S.F., Eug. Paquet, 149 Coloma; Md.E., Joseph Gosselin, 17 Boissieu. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thérin, rue Victoria, St-Sauveur.

No 139—CERCLE CHAMBLAY
 Sb.P.G., Joseph Bouchard; Prés., Uldéric Barré; S.A., Jos. Trudeau; S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergevin. Réunions, 2e et 4e vendredis de chaque mois, à la salle Auclair.

No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal.
 Chapelain, R. P. O. Cornellier, O. M. L., rue Visitation; Sb.P.G., J. B. Teasdale, 1374 Ste Catherine; Prés., H. Trudel, 80 Saint-Gabriel; S.A., A. Jacques, 614 Mentana; S.F., Jos. Marois, 155 Plessis; Md.E., J. N. Picoette, 1401 Ste-Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jendis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 148—CERCLE OHENIER, Montréal.
 Sb.P.G., Z. Chagnon, 409 Grand-Tronc; Prés., Chs Ganlin, 346 Chateaugay; S.A., Flavien Basilières, 411 Charlevoix; S.F., E. Beaupré, 479 Centre; Md.E., Dr. Henri Campeau, 3386 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3ème lundis, à 8 heures, dans la salle Nationale, 167 Ropery.

No 149—CERCLE ST-JEAN BAPTISTE
 Sb.P.G., Alb. Lacroix, 1152 St-André; Prés., Née Lectess, 874 Sanguinet; S.A., L. J. Forget, 927 St-Laurent; S.F., A. F. Fothering, 324 Rachel; Md.E., P. Barrette, 327 Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet.

No 160—CERCLE VERDUN, Co Hochelaga.
 Sb.P.G., Joseph Gervais; Prés., Cyrille Quintal; S.A., Louis Trudeau; S.F., Edgar St-Onge; Md.E., Vidrac Rhéaume. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Dion, rue Church.

No 162—CERCLE STE-SCHOLASTIQUE, Co Deux-Montagnes
 Chapelain, Rév. R. Héto; Sb.P.G., J. A. Ethier; Prés., Gédéon Bigras; S.A., N. Forest; S.F. et T., J. H. Langlois; Md.E., S. Lamarche. Réunions, 4e mercredi.

No 163—CERCLE DOLLARD, Montréal.
 Sb.P.G., J. O. Duquette, 100 Ste-Zoé, St-Henri; Prés., Henri Benoit, 340 Charron; S.A., Jos. St-Denis, 331 Charron; S.F., Laurent Fontaine, 180 Ropery; Md.E., Eugène Vézina, 94 Laprairie. Réunions 3e mercredi, 5 hrs p.m., salle Fraternelle, 775 Wellington.

No 165—CERCLE ST-PAUL DE GRAND-MÈRE
 Sb.P.G., H. Baril; Prés., A. Vadeboncoeur; S.A., Alf. Petit; S.F., P. G. Roy; Md.E., J. O. Ricard. Réunions, 2e et 4e vendredis, Salle Petit.

No 173—CERCLE CONTANT, Montréal.
 Sb.P.G., Alcide Dalpe, 274 Beaudry; Prés., W. Riopel, 188 St-Christophe; S.A., James Smith, 36 Visitation; S.F., Louis Bédard, 67 Doy; Md.E., J. E. Bastien, 57 Visitation. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Gagnon, coin Amherst et Démontry.